

Conseil général Bousens

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE BOUSSENS  
DU JEUDI 1<sup>er</sup> OCTOBRE 2015**

- Présidence : Mme Barbara GRIVEL, Présidente
- Présents : 33 membres
- Excusés : 13 membres, soit :  
MM. Laurent Borgeaud, Silvano Cardamoni, Pierre-Alain Collet, Fabio De Angelis, André Deppierraz, Steve Fahrni, Thomas Gasser, Mathieu Mas, Philippe Monod,  
Mmes Teresa Corbaz, Liliane Deppierraz, Monique Frias, Claudine Longchamp
- Absents : 6 membres (non excusés) soit :  
MM. Jacques Dufour, Christian Eggenberger, Daniel Lathion, Jean-Robert Turin, Etienne Vermeulen  
Mme Chantal Seiffert

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Appel, adoption du procès-verbal, assermentation de nouveaux membres du Conseil Général, communications du Bureau du Conseil et de la Municipalité.
2. Préavis municipal N° 2/2015 relatif à une demande de crédit de construction de Fr. 2'725'000. — pour financer l'édification d'un nouveau bâtiment d'habitation et de voirie en lieu et place de l'ancien battoir.
3. Préavis municipal N° 3/2015 relatif à l'Arrêté d'imposition pour l'année 2016.
4. Préavis municipal N° 4/2015 relatif à une demande de crédit pour financer la mise en conformité du parc d'éclairage public aux nouvelles normes.
5. Divers.

## **1. APPEL, ADOPTION DU PROCES-VERBAL, ASSERMENTATION DE NOUVEAUX MEMBRES DU CONSEIL GENERAL, COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL ET DE LA MUNICIPALITE**

L'ordre du jour est approuvé.

La secrétaire procède à l'appel.

Le PV de la dernière séance du Conseil Général est adopté.

### **COMMUNICATION DU BUREAU**

Madame la Présidente nous informe que la visite du Préfet qui a eu lieu le 22 septembre 2015 s'est bien passée, qu'il n'y a eu aucune remarque quant à la tenue des différents documents.

### **COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE**

Madame la Syndique remercie le bureau « Ensemble » architecture et urbanisme SA, MM Sulmoni et Python pour leur présence.

Elle nous informe que les parents des jeunes adultes ont jusqu'au 30 septembre 2015 pour s'annoncer en cas d'exemption de la taxe poubelle.

Le dernier Conseil Général de l'année se tiendra le jeudi 10 décembre prochain à 19h30 et sera suivi d'une raclette et d'une verrée.

Madame Sandra Berset nous informe qu'en décembre 2014, un sondage avait été fait auprès des familles de Boussens, Bournens et Sullens ayant des enfants scolarisés et intéressées à inscrire leur enfant pour le réfectoire de la commune de Cheseaux. En ce qui concerne notre commune 56 familles ont été contactées, 31 familles ont répondu et le sondage a donné environ 10 enfants par jour. Les inscriptions ont été envoyées et nous avons reçu en retour l'inscription que de 2 enfants pour un jour par semaine.....

Monsieur Claude Champion demande que les personnes faisant de nouvelles acquisitions d'appareils électro-ménagers ou autres, de ramener chez les différents fournisseurs les anciens appareils. En effet, cela évitera des frais d'évacuation à la commune. Monsieur Claude Hanggeli demande s'il ne serait pas possible de faire payer les frais inhérents à l'évacuation aux personnes concernées. La Municipalité va étudier cette proposition.

**2. PREAVIS MUNICIPAL N° 2/2015 RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT DE FR.  
2'725'000.— POUR FINANCER L'EDIFICATION D'UN NOUVEAU BATIMENT D'HABITATION  
ET DE VOIRIE EN LIEU ET PLACE DE L'ANCIEN BATTOIR**

Une présentation du projet, des explications et des compléments d'informations nous sont donnés par le bureau « Ensemble » architecture et urbanisme qui a œuvré pour la rénovation dudit « battoir ».

Monsieur Fredy Gaudard, rapporteur, nous donne lecture du préavis de la commission chargée d'étudier le préavis N° 2/2015 avec avis favorable.

Monsieur Claude Rapin, rapporteur de la commission des finances, nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

La discussion étant ouverte, plusieurs conseillers trouvent que le local de la voirie est trop petit et demandent à la Municipalité d'effectuer une nouvelle étude du sous-sol.

Madame la syndique fait savoir que la Municipalité est tout à fait d'accord d'étudier un nouvel aménagement du sous-sol et M. Python du bureau « Ensemble » est à disposition pour soumettre une à deux variantes. La Municipalité s'engage donc à revoir le projet du sous-sol.

Plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote sur le préavis municipal N° 2/2015 relatif à une demande de crédit de construction de Fr. 2'725'000. — pour financer l'édification d'un nouveau bâtiment d'habitation et de voirie en lieu et place de l'ancien battoir.

Le préavis N° 2/2015 est accepté, avec 4 non et 1 abstention.

Madame la Présidente nous donne lecture de l'extrait de PV qui est adopté.

**3. PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2015 RELATIF A L'ARRETE D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2016**

Monsieur Jean Rossier, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote à main levée.

Le préavis municipal N° 3/2015 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2016 est adopté à l'unanimité.

#### **4. PREAVIS MUNICIPAL N° 4/2015 RELATIF A UNE DEMANDE DE CREDIT POUR FINANCER LA MISE EN CONFORMITE DU PARC D'ECLAIRAGE PUBLIC AUX NOUVELLES NORMES**

Monsieur Jean-Claude Mounir, rapporteur de la commission des finances nous donne lecture du rapport, avec avis favorable.

Personne ne demandant la parole, Madame la Présidente passe au vote à main levée.

Le préavis municipal N° 4/2015 relatif à une demande de crédit pour financer la mise en conformité du parc d'éclairage public aux nouvelles normes est adopté à l'unanimité.

Madame la Présidente nous donne lecture de l'extrait de PV qui est adopté.

#### **5. DIVERS**

Monsieur Jérôme Lancia fait remarquer qu'il y a des dalles cassées qu'il y aurait lieu de changer entre le Boussinois et le bâtiment d'en face.

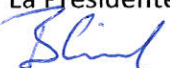
Monsieur Jean-Claude Mounir demande s'il existe un projet d'équiper la commune en fibre optique.

Monsieur Pascal Chatelan nous informe qu'elle existe déjà à Boussens.

Monsieur Patrick Dizerens rappelle et donne des infos sur les prochains « 20km<sup>13</sup> de <sup>Cheseaux</sup> ~~Lausanne~~ ».

Plus personne ne demandant la parole.

La séance est levée à 21h40

La Présidente  
  
Barbara Grivel

La secrétaire  
  
Danièle Rochat